

« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ Le Hameau Suisse

Le Hameau "SUISSE", limitrophe de KOLEA, comprenait ces localités (par ordre alphabétique) : BERBESSA, CHAÏBA, MESSAOUD, SAÏGR, ZOUDJ EL ABESS (devenu SAINT MAURICE)



Histoire

Détruite par les conquérants arabes, reconstruite en 1550 par les Maures chassés d'Andalousie, puis à nouveau en 1825 par un tremblement de terre et immédiatement reconstruite, KOLEA, son nom en arabe veut dire « petit fort ».

Les Musulmans viennent y vénérer la Koubba de Sidi EMBAREK saint personnage du 17^e siècle ; on y a enterré également un descendant du saint : Ben Allal Ben Embarek, lieutenant d'ABD-el-KADER, tué au combat dans la province d'Oran, le 11 novembre 1843.

Extrait du site : [http://alger-roi.fr/Alger/alger son histoire/communes villages sahel/textes/28 trois villages sahel kolea bouchet.htm](http://alger-roi.fr/Alger/alger%20son%20histoire/communes%20villages%20sahel/textes/28%20trois%20villages%20sahel%20kolea%20bouchet.htm)

« Pour le lecteur dubitatif, G. ESQUER, dans un ouvrage sur Alger de 1957, nous rappelle tous les mérites effectivement prodigieux du marabout de SIDI Ali M'BAREK (ou EMBAREK) qui était venu de MASCARA peu après 1600. Jugez vous-même :

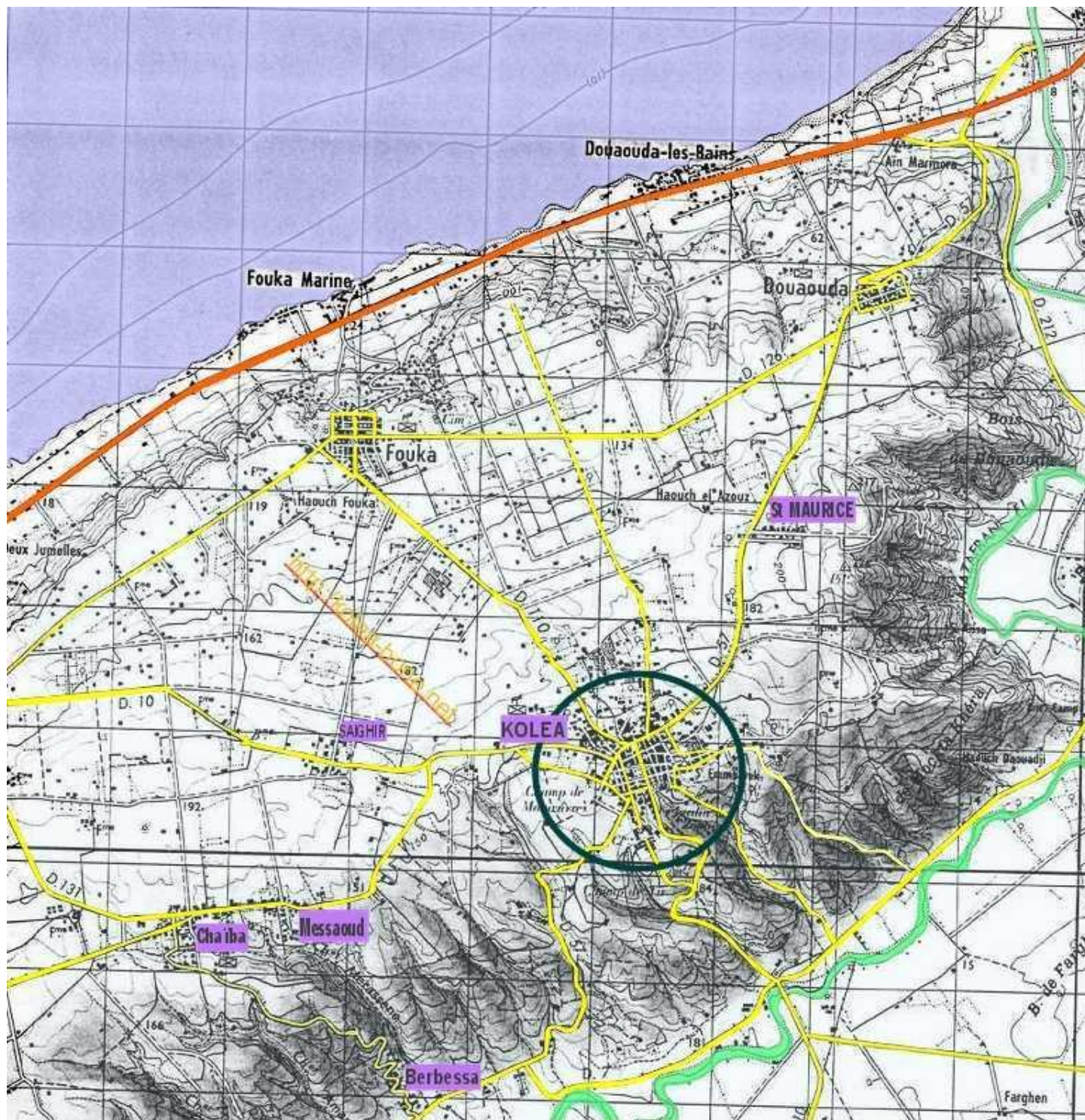
Quelques moments de l'édifiante vie de SIDI ALI M'BAREK :

« Pour gagner sa vie, il s'était placé comme khammès (métayer) chez un nommé Ismaël ben Mohammed. Quoiqu'il passât ses journées dans la contemplation et la prière, les bœufs attelés à sa charrue faisaient d'eux-mêmes tout le travail. ISMAËL prévenu se cacha et vit en effet l'attelage travaillant sans guide...Le bruit de ce prodige se répandit ; les fidèles accoururent, apportant au saint homme offrandes et aumônes qu'il entassait dans des pots...Il construisit une zaouïa où les croyants vinrent en foule. Mais le Dey d'Alger apprenant qu'un nouveau et considérable contribuable était à sa portée, lui dépêcha un collecteur d'impôts. "Prends mes meilleurs chevaux pour transporter l'argent", lui dit Sidi M'BAREK. Lorsque le chariot fut parvenu à la Djénina (trésorerie du Dey) les chevaux se mirent à lancer des flammes qui risquèrent de tout incendier et prudemment on reconduisit l'attelage avec son chargement à leur propriétaire ».

Présence française **1830 - 1962**

Conquise par les Français le 25 septembre 1831 KOLEA, (après le tremblement de terre de 1825) rebâtie, a des rues étroites plantées d'arbres et bordées de maison à l'européenne.

En 1838, LAMORICIERE s'y installe avec son régiment de zouaves et fait construire quatre redoutes : à FOUKA, TOMBOUROUF, Ben AZZOUD et MOKTA-KHERA.



KOLEA et les "hameaux suisses", en violet,

FOUKA et DOUAOUDA : les communes voisines faisaient partie initialement du District de KOLEA ; le MAZAFRAN, la rivière aux eaux safran, est en vert.



La ville de KOLEA

Auteur : Georges BOUCHET

Source : <http://alger-roi.fr/Alger/alger son histoire/communes villages sahel/textes/28 trois villages sahel kolea bouchet.htm>

1851 fut une grande année pour le KOLEA des français en devenant, le 21 novembre, une immense commune civile qui englobait alors les futures communes de ZERALDA (émancipée en 1905), de DOUAOUA, de FOUKA, de CASTIGLIONE, de TEFESCHOUN et sans doute aussi d'ATTATBA.



KOLEA

Ce fut une grande année aussi en raison de la création de **cinq hameaux** peuplés par des colons venus de SUISSE. Ces cinq hameaux ont gardé longtemps l'appellation de "Hameaux Suisses", même quand tous les habitants furent devenus français. C'est une page très originale de la colonisation du Sahel. Elle mérite un assez long développement rendu possible par un travail quasi universitaire mené par Eric MAYER en 1995.

HISTOIRE : de la Fondation des cinq "Hameaux Suisses" de KOLEA

Après bien des hésitations la 2^{ème} République décida en 1848 de procéder à une colonisation agricole avec des familles de paysans français. La grande originalité introduite par cette nouvelle législation fut la notion de « villages départementaux » c'est-à-dire que les familles destinées à chaque centre seraient, autant que possible, choisies dans le même département ou

les départements limitrophes ; ayant les mêmes habitudes, pratiquant les mêmes cultures, elles seraient par cela même plus disposées à s'entraider et obtiendraient de leurs communs efforts des résultats meilleurs que si elles avaient été complètement étrangère les unes des autres.



Installation de la colonie de Zaria, près Ghentli.



• Les points communs :

Les points de vue des autorités suisses et françaises de l'époque sur cette immigration suisse valaisanne sont si différents qu'il est honnête de les exposer sans tenter d'arbitrage.

Les Suisses du Valais disaient qu'ils avaient été bernés par de fallacieuses promesses françaises. Les immigrants auraient dû trouver à leur arrivée dans la commune de KOLEA, à partir de mai ou juin 1851, des terres cultivables et des maisons bâties. En fait ils ont trouvé une brousse à palmiers nains, des tentes et des baraquements collectifs sans confort, des moustiques et des fièvres. On leur aurait promis une dizaine d'hectares, sans les avertir qu'il leur faudrait un an de travail pour défricher le premier hectare et deux ans pour obtenir la première récolte.

Les Français affirmaient que les communes suisses du canton de SION concernées, avaient organisé une "émigration de débarras subventionnée". De débarras car ce n'est pas l'élite des agriculteurs du canton qui avaient pris le bateau d'Alger, mais une sélection d'indigents, alcooliques, marginaux ou goitreux. S'il est abusif de parler de "crétins des Alpes", il est avéré que la sélection avait obéi à des critères inaptes à détecter les plus aptes à s'adapter à une vie difficile en milieu inconnu. Et subventionnée car les règles habituelles imposées par la France exigeaient, outre un certificat de bonne vie et mœurs, la possession par chaque candidat, d'une somme de 1 200 à 1 800 francs selon le nombre d'enfants. Or les candidats pressentis ou désignés étaient sans le sou ; ce sont leurs parents et leur commune qui ont financé le départ.

Les colons arrivés en juin souffrirent de la canicule et des fièvres, ceux arrivés en octobre supportèrent sans mal l'hiver algérois. Mais au printemps le retour des moustiques et du paludisme firent des ravages. Durant l'été 1852 un Inspecteur de la colonisation recense le nombre d'alcooliques et de malades et en conclut qu'un colon sur trois est incapable de travailler. Les hameaux se vidèrent en partie de leur population, soit par décès (une soixantaine dont de nombreux enfants) soit par retour au pays, soit par déménagement vers des concessions libérées dans les villages voisins : 7 à CRESCIA, 12 à DOUERA, 10 à SAINT FERDINAND et 3 à SAINTE AMELIE.

Les 28 familles qui retournèrent dans leur village n'y furent pas les bienvenues, car totalement démunies, elles furent alors à la charge de leur commune en vertu d'une loi récente sur la mendicité, celle du 29 septembre 1850. Lorsque la famille du rapatrié était riche, la commune pouvait, par voie judiciaire, "faire placer les pauvres revenus chez leurs parents aisés". On devine l'ambiance. Une solution fut trouvée pour 22 familles qui acceptèrent de repartir : 12 en Algérie, et 10 en Argentine. Ces départs auraient dû être, une fois encore, financés par les communes et les familles qui, au prix d'une dépense unique, mirent fin à une situation conflictuelle et plus coûteuse à long terme.

Ceux qui tinrent le coup en Algérie (la moitié peut-être ?) reçurent des aides par l'intermédiaire de l'armée (fourniture de matériaux de construction, et rations de vivres) mais financées sur le budget de la colonisation. L'administration leur fournit aussi diverses semences et une paire de bœufs ; et lors de l'achèvement du défrichement du deuxième hectare, une prime de 100 francs.

Une certaine aisance serait apparue vers 1860. Les titres de propriétés furent délivrés en 1862 ou 1864 à la suite de sérieuses opérations de vérifications du respect des engagements pris par le concessionnaire. A BERBESA (alors appelé CHAIBA d'en bas) l'Inspecteur de la colonisation LEARREZ rédigea un rapport élogieux, s'étonnant de trouver là un magnifique verger et des constructions non exigées : écurie, hangar, puits et four. C'est qu'au début il fallait faire son pain, une fois par semaine : il n'y avait pas de boulanger. C'est pourtant le hameau qui, en un siècle, a le moins grandi.

Comparaison des Cinq Hameaux

<u>Hameau</u>	<u>Nombre de Famille</u>	<u>Surface concédée</u>	<u>Surface moyenne d'un lot</u>
BERBESSA	8	44	5,5 ha
CHAÏBA (haut)	5	27	5,4 ha
MESSAOUD	9	46	5,1 ha
SAÏGR	21	157	7,5 ha
ZOUDJ EL ABESS	26	150	5,7 ha

Les totaux sont de 69 familles bénéficiaires de 424 hectares. Avec 3 ou 4 enfants par famille, cela ferait entre 207 et 276 personnes. C'est très modeste ; mais il ne faut pas oublier les 32 familles parties pour d'autres villages du Sahel. Ces familles furent assez vite "francisées" par des mariages avec des Français (on disait mariages croisés) qui avaient remplacés les Valaisans repartis en Suisse, et qui étaient pour la plupart Alsaciens ou Franks-Comtois ; sans oublier la naturalisation automatique des enfants nés en Algérie à partir de la loi de 1889.

Pour être complet il faudrait ajouter les familles suisses installées à AMEUR-EL-AÏN en 1849 ; et plus tard en Kabylie, entre TIZI-OUZOU et FORT-NATIONAL.

En ce qui concerne l'évolution des cultures entre 1838 et 1962 il n'est guère possible, sauf à BERBESSA, de distinguer le cas de colons résidant à KOLEA de celui des colons habitant les hameaux ou les fermes. Partout les colons ont commencé par planter des céréales et par récolter des fourrages ; et un peu plus tard du tabac. Ensuite ici comme ailleurs au Sahel la vigne a tout recouvert ou presque avec un maximum d'extension dans les années 1930. Le léger recul intervenu ensuite a libéré des terres pour des cultures de pomme de terre primeurs et de légumes de printemps.

L'originalité de la région de KOLEA est d'avoir hérité de la période ottomane une tradition d'arboriculture irriguée avec des orangers, citronniers et grenadiers notamment. Cette tradition n'a jamais disparu.

La particularité de BERBESSA, après la guerre et l'interruption des importations de riz d'Indochine, est d'avoir développé de vastes rivières à la place des anciens marécages de la MITIDJA asséchés dans les années 1930.

Les HAMEAUX

La commune de KOLEA compte 6 hameaux, ou 5 si l'on compte pour un seul les hameaux "Suisse" de CHAIBA et de MESSAOUD qui se touchent presque.

- BERBESSA : à 5 km, au Sud-ouest de KOLEA,
- CHAÏBA : à 10 km, à l'Ouest de KOLEA,
- MESSAOUD : à 8 km, à l'Ouest de KOLEA,
- SAÏGR : à 3 km, à l'Ouest de KOLEA
- ZOUDJ EL ABESS (devenue SAINT MAURICE) : à 2 km, au Nord-est de KOLEA

Tous ces hameaux sont dans le Sahel, soit sur le plateau, soit en bordure de la MITIDJA (TEKTEKA et BERBESSA) mais un peu au-dessus de la plaine.

Seul SAINT-MAURICE (d'abord appelé ZOUDJ-EL-ABESS) présente un plan rectangulaire avec une route de ceinture qui semble avoir pris la place d'une enceinte de protection des origines.

Les autres hameaux sont des groupes de maisons alignées le long d'une route. Ils ne présentent pas sur une carte l'aspect de villages créés d'un coup par décision du Gouvernement général. Ils sont postérieurs au plan GUYOT et leur aménagement semble marqué par une création en plusieurs étapes dues à des initiatives privées.

MONUMENT aux MORTS

 Le relevé n°54637 mentionne **27 noms de soldats "Mort pour la France"**, au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

AÏTGACEM Amar (Mort en 1917) – ARLANDIS François (1917) – BERENI Paul (1914) – CAMPS Charles (1914) – CHARPENTIER René (1915) – COURT Emile (1918) – FORT Gaston (1917) – FOURNIER Laurent (1917) – GABET Joseph (1915) – GINER Joseph (1914) – GOULIAS Louis (1914) – KAFHAMMAM Mohamed (1917) – KHELIL Bouzid (1916) – LOPEZ Vincent (1918) – MANVE François Dit Minorque (1917) – MEMAIN André (1915) – MICOT Vincent (1915) – MOLL André (1918) – MUNIOS Bastien

(1918) – NAVARRO Joseph (1914) – PFEIFFER Charles (1916) – PONZODA Laurent (1914) – SIMON Jean Baptiste (1916) – SOREL Charles (1915) – TORREGROSSA Jean (1917) – VILLEBOIS Claude (1915) – YVARS Ferdinand (1915) - 



SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

ET si vous souhaitez en savoir plus sur le Hameau Suisse, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

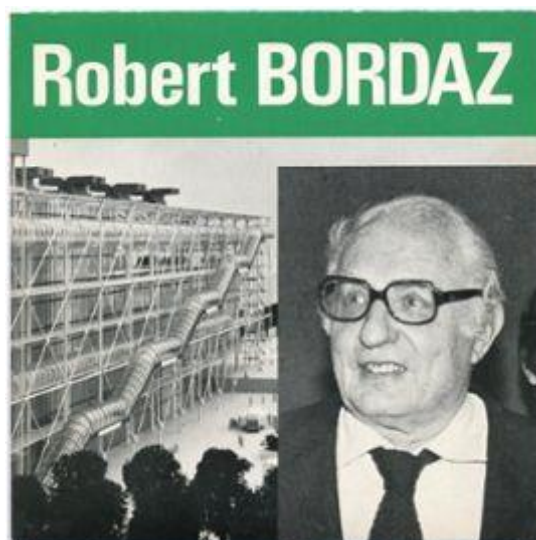
http://alger-roi.fr/Alger/alger_son_histoire/communes_villages_sahel/textes/28_trois_villages_sahel_kolea_bouchet.htm
http://kolea-bone.net/bibliographie/kol_po1-2-3-4.pdf
http://unmondedebut.pagesperso-orange.fr/HISTOIRE/COLON_ALGERIE/COLON_ALG_ORIGINE_SUISSE.html
http://www.aveg.ch/articles/2002_Maye.pdf
<http://jean.salvano.perso.sfr.fr/Blida/Darnatigues.pdf>
http://kolea-bone.net/kol_autour/saighr2.pdf
<http://sgranger.pagesperso-orange.fr/Page5.html>
<http://sgranger.pagesperso-orange.fr/Suisse.html>
<http://eviona.coquoz.org/gdata.php?ModStart=algerie>
http://gagomez.chez-alice.fr/attatba/histoire/creation_du_village.htm#les%20terres%20abandonn%C3%A9es
<http://exode1962.fr/exode1962/qui-etaient-ils/kolea.html>

2/ LES CONTRADICTIONS NORD AFRICAINES

(Auteur Robert BORDAZ - document datant de 1947)

.Episode 1 - Les contradictions (sujet diffusé dans l'INFO 468),
.Episode 2 - Les solutions de l'Union Française – L'IRRIGATION (sujet diffusé dans l'INFO 468),
.Episode 3 - L'industrialisation

Source : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polit_0032-342x_1947_num_12_6_5517



http://fr.wikipedia.org/wiki/Robert_Bordaz

Pendant longtemps, on a soutenu que l'Afrique du Nord n'avait pas d'avenir industriel. Il faut en effet se rendre compte de ce que signifie l'industrialisation. Aux petites entreprises Arabes, aux travailleurs à la main, aux portiers kabyles, aux tisseurs de TLEMSEN, va se substituer la puissante industrie moderne, qui exige la concentration des moyens dans les régions industrielles.



Même si l'on se résout aux inconvénients et aux difficultés qu'entraîne la concentration des musulmans dans des agglomérations, on prétend parfois que l'industrialisation de l'Afrique du Nord est impossible, en raison de la pénurie et de la dispersion des moyens, aussi bien les *minerais* que l'*énergie*.

Pendant longtemps, on a admis que le sous-sol de l'Afrique du Nord était pauvre en *minerais*. Toutefois, depuis quelques années, les rendements augmentent et les prospections font naître de nouveaux espoirs. Soulignons à ce sujet le rôle essentiel du *Bureau minier* du Maroc, qui stimule les recherches en prenant des participations dans les sociétés d'études.

Depuis longtemps, l'Afrique du Nord est un des grands pays phosphatiers du monde. Les gisements de phosphate du Maroc, exploités à ciel ouvert, donnent des montants d'extraction considérables. Bien que leur teneur en phosphates soit moins grande, les gisements du KOUIF en Algérie, de KALADJERDA et GASFA en Tunisie, sont aussi extrêmement riches.

En outre, le fer existe, surtout en Algérie et aussi, à un moindre degré, au Maroc. L'admirable aréopage de l'OUENZA permet, sur le flanc même de la montagne, l'extraction du fer à ciel ouvert. La production de l'OUENZA dépassera bientôt 2 millions de tonnes, celle de l'Algérie 3 millions.

Au Maroc, le plomb pourrait être aussi une ressource très grande. Cette ressource semble d'autant plus intéressante que les gisements des Etats-Unis, qui produisent, à eux seuls, 41 % de la production totale de zinc et 35 % de celle du plomb, sont en voie d'épuisement. Or, au Maroc, on a découvert de riches gisements de plomb permettant sans doute une extraction en grande quantité.

Ajoutons qu'on compte prochainement mettre en exploitation, dans la vallée du SOUS, des mines de manganèse et de cobalt. Et nous concluons que les ressources minières de l'Afrique du Nord ne sont pas négligeables.

L'autre grand problème est assurément celui de l'énergie. Or *le charbon manque*. Aux confins de l'Algérie et du Maroc, on exploite des mines d'anthracite avec des rendements appréciables, et l'on peut espérer dépasser le million de tonnes dans les années qui viennent. L'exploitation du bassin de KENADZA, commencée en 1917, est activement développée depuis la construction d'un chemin de fer à voie normale entre KENADZA et la mine de manganèse de BOU-ARFA, terminus antérieur de la voie ferrée. Le bassin de JERADA, au Maroc, donne de grands espoirs. Il se prolonge sur de vastes espaces, mais les couches sont minces. On étudie les solutions techniques permettant une exploitation rationnelle, et on envisage même de mettre le feu à la mine, comme en Russie.



JERADA (Maroc)

Signalons, enfin, en Tunisie l'exploitation du *Cap BON*, d'une importance réduite, mais qui a été si utile pendant la coupure entre l'Afrique du Nord et la métropole et demeure précieuse dans une période de pénurie mondiale de charbon.

Ces gisements seraient très insuffisants si l'on ne disposait d'une autre ressource : l'énergie électrique. Nous avons vu qu'en Algérie et surtout en Tunisie les sources d'eau sont irrégulières et pauvres ; les barrages que l'on construit donneront à grands frais l'énergie électrique. Au Maroc, au contraire, les massifs montagneux couverts de neige sont une source très importante d'énergie hydraulique. Il convient à cet égard de souligner l'intéressant effort hydraulique de l'Energie électrique du Maroc. L'accroissement de la production d'énergie est tel que l'énergie consommée double tous les huit ans. L'énergie hydraulique qui, en 1929, au Maroc, était presque nulle, atteint 100 millions de kilowatts en 1934 et s'approche maintenant de 200 millions de kilowatts depuis 1942.

Les barrages d'IMFOUT, DAOURA et OUED-EL-ABIB, qui sont en construction ou en voie d'achèvement sur l'OUM-er-REBIA et sur le SEBOU, assureront bientôt une production supplémentaire de 600 millions de kilowatts, ce qui donnera au Maroc une production totale de 800 millions de kilowatts, correspondant, environ, à une énergie de 600 000 tonnes de charbon. Bien d'autres projets déjà à l'étude sont réalisables, et il y a lieu d'estimer que, d'ici une quinzaine d'années, la production électrique du Maroc pourrait atteindre près de 2 milliards de kilowatts. Il s'agit là d'un montant considérable, si l'on se rappelle que le total de la production électrique française d'origine hydraulique monte environ à 10 milliards de kilowatts.

Ces indications nous permettent de conclure qu'il est désormais possible de promouvoir une industrie en Afrique du Nord, notamment au Maroc et en Algérie, car, si la collaboration souhaitable, nécessaire même, entre le Maroc et l'Algérie s'organise sous l'égide de la France, le Maroc pourra céder à l'Algérie les kilowatts qui lui font défaut.

Comme activité industrielle, on pense d'abord à la transformation des produits alimentaires de l'Afrique du Nord, à l'extension des huileries, à la fabrication d'agglomérés isolants, de pâte à papier.

On peut aussi envisager une industrie textile, dans la région de TLEMCEN par exemple, où elle se substituera aux métiers à main des musulmans.

Dès maintenant, la production de ciment augmente, la capacité des trois pays sera doublée par l'extension des cimenteries existantes et la création de nouvelles cimenteries au Maroc et à ORAN ; dans la région de CONSTANTINE et en Tunisie, des projets sont à l'étude.

Peut être même verrons-nous en Afrique du Nord une industrie chimique telle que la production des superphosphates en Tunisie et au Maroc et même une industrie métallurgique. Nous anticipons en ce qui concerne le dernier point, mais soulignons qu'il existe déjà au Maroc une Société marocaine d'études sidérurgiques, et quelques hauts fourneaux dans la région d'ORAN. En outre, le jour où les importations de charbon, en provenance d'Angleterre par le port de BÔNE, seront assez importantes pour transformer en fonte ou en acier le fer extrait à OUENZA, on assistera à la naissance d'une industrie métallurgique nord-africaine, avec toutes les conséquences que cela comporte sur le développement industriel du pays (*ndlr : ce qui fut, en Algérie, élaboré dans le cadre du plan de Constantine en 1959...*).



OUENZA

Les pays de l'Afrique du Nord deviendraient ainsi des régions *d'économie complexe*, comportant une grande production agricole, une importante extraction minière et une industrie comparable à celle de l'Espagne ou même de l'Italie.

Le développement des modes de transports, déjà rapide avant guerre, s'est accru au cours de ces dernières années et favorise le développement industriel.

Au Maroc notamment, le trafic marchandises par voie ferrée double tous les huit ans à une cadence d'accroissement du même ordre que celle de l'électricité.

Les quatre grands ports : CASABLANCA, ALGER, ORAN et TUNIS ont des installations qui viennent d'être améliorées récemment pour faire face au trafic intense des années de guerre. La longueur de leurs quais dépasse le kilomètre. On enregistre les mêmes progrès dans les ports, spécialisés suivant la nature des produits qu'ils exportent. SAFI (Maroc) est déjà un grand port phosphatier. L'importance de BÔNE s'accroît sans cesse. Port de l'admirable région de l'Est algérien, il exporte des fruits, des primeurs, du liège, de l'alfa, du tabac, des moutons, et devient un port minier chaque jour plus important, puisqu'il est le débouché naturel des mines de fer de l'OUENZA et des phosphates du KOUIF.

Cet effort cohérent, qui transforme profondément l'économie Nord-africaine, n'est pas sans poser à la France d'importantes questions, auxquelles nous voudrions répondre en conclusion.

Conclusion

Le sens de cette évolution se résume en une formule : *l'accession à la majorité des nations* qui étaient encore, il y a quelques années, *économiquement mineures*. C'est un devoir et une nécessité pour la France de contribuer à l'amélioration de la

condition musulmane et, en même temps, un des signes indiscutables de l'émancipation que nous réalisons progressivement dans ces contrées.

Comment la France peut-elle garder son influence dans de telles circonstances ?

Avant tout, en *multipliant les services* qu'elle rend à l'Afrique du Nord.

Il faut être capable d'y investir des capitaux en quantité suffisante pour la mener au progrès auquel elle peut prétendre.

Nous avons investi des capitaux en Afrique du nord, par dizaines de milliards dans les années d'avant guerre. Aujourd'hui se dirigent vers le Maroc des capitaux flottants dont on peut craindre le départ le jour où certaines spéculations ne s'avèreraient pas fondées. Mais, au-delà de ces mouvements passagers, des investissements annuels d'un ordre de grandeur de 40 à 50 milliards sont nécessaires aujourd'hui.

Ce fait n'est pas sans conséquence sur l'économie française, qui, appauvrie par la guerre, manque aussi de capitaux.

Il serait donc utile que le plan MONNET donne une priorité à l'Afrique du Nord pour assurer la satisfaction des besoins Nord-africains. La France est actuellement obligée de procurer à l'Afrique du Nord des devises étrangères, les exportations vers les pays étrangers ne suffisant pas à satisfaire ses besoins d'équipement. Ce fait souligne le rôle de la France. Il prouve aussi que l'emploi des capitaux devra être étroitement surveillé pour qu'on n'en distraie pas de tâches essentielles au profit des travaux à portée plus lointaine, comme le prolongement du Méditerranée-NIGER au-delà du bassin charbonnier de KENADZA, dont l'utilité actuelle serait beaucoup trop faible. Un ordre d'urgence s'impose.



Mine de KENADZA

Dans bien des cas, la production française est susceptible de fournir une large part de l'équipement indispensable aux colonies africaines. Au lieu d'exportations à l'étranger, les exportations vers l'Afrique du Nord de nos produits finis seraient un débouché pour l'industrie lourde et l'industrie mécanique française renaissante.

Un autre grand service que la France peut rendre à ces pays, c'est de leur apporter le concours de sa science et de sa technique, indispensables à la mise en valeur des richesses nord-africaines. Il serait souhaitable que viennent de France des savants, des ingénieurs, des architectes, des contremaîtres, et qu'en même temps l'Afrique du Nord nous réserve sa main-d'œuvre excédentaire. On ne saurait trop insister sur le prestige qu'a donné à la France, en Tunisie, la présence du pasteurien Charles NICOLLE, devant qui s'inclinent musulmans et européens. Plus nous enverrons d'hommes de qualité et plus nous serons appréciés. Dans le même ordre d'idées, l'admirable œuvre d'éducation culturelle de la France serait utilement complétée par l'extension des écoles d'enseignement technique.



Charles NICOLLE : http://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_Nicolle

La France gardera son influence en Afrique du Nord par des apports renouvelés plutôt que par des mesures arbitraires tendant à subordonner étroitement l'économie de l'Afrique du Nord à celle de la métropole. Sans doute est-il préférable pour

les deux parties de favoriser les activités qui ont un débouché en France. Mais on ne saurait borner là l'expansion de l'Afrique du Nord.

Il est nécessaire de prévoir l'exportation des nouveaux produits de l'Afrique du Nord vers des régions plus lointaines que celles avec lesquelles elle commerçait auparavant. Le jour où l'on fabriquera des agglomérés de liège, ils seront exportés non seulement en France, mais aux Etats-Unis. De même le papier d'alfa, produit en Amérique du Nord, se vendra dans un grand nombre de pays. Le développement économique d'un pays suppose une extension de l'ensemble de ses relations commerciales et industrielles.

Cette évolution allègera la tâche de la France. Des problèmes d'une grande complexité se poseraient si la France était l'unique débouché des industries nord-africaines. Au contraire, dans la mesure où l'Afrique du Nord sera intégrée dans le circuit mondial des échanges, la France ne sera plus atteinte par les polémiques qu'entraîne le partage des débouchés de la métropole entre producteurs métropolitains et producteurs coloniaux.

En résumé, dans le domaine économique comme dans le domaine politique, la sagesse pour la nation colonisatrice est avant tout de servir avec libéralisme, c'est-à-dire d'investir des capitaux et d'envoyer des hommes bâtir, comme LYAUTEY l'a fait au Maroc.

3/ L'EVOLUTION de l'Economie Algérienne – 5^{ème} Episode - Auteur : Robert TINTHOIN

- Episode 1 = Les Problèmes (sujet diffusé dans INFO 465),
- Episode 2 = Mise en valeur des terrains irrigués (sujet diffusé INFO 466),
- Episode 3 = Les transports et les courants d'échange (sujet diffusé INFO 467)
- Episode 4 = L'Industrialisation et la question Indigène (sujet diffusé INFO 468)

EPISODE 5 = ECONOMIE DE GUERRE

Les difficultés nées de la guerre et de la défaite n'ont pas surpris l'Algérie.

En pleine transformation économique, elle a su tirer des dures conditions mêmes qui lui étaient faites par le blocus des raisons de plus d'avoir foi en son avenir. Elle était préparée par les études de ses chefs d'entreprise commerciales et industrielles, par celles de ses hauts fonctionnaires à s'orienter vers le désir de vivre sur elle-même, en ne comptant que sur ses voisins immédiats. Seule différence, l'évolution désirée est devenue nécessité impérieuse.



L'auteur Robert TINTHOIN (1904/1993) – Voir site : <http://destins.notrejournal.info/Robert-TINTHOIN>

Pays agricole, elle a pu satisfaire en grande partie aux exigences vitales du ravitaillement de ses populations européennes et indigènes et ce, sans existence de stocks de sécurité, sauf pour le sucre et le café.

Les plus-values offertes aux produits du sol par les demandes locales et françaises ont stimulé les initiatives particulières. Actuellement, l'agriculture algérienne est en pleine prospérité, il n'y a plus de chômage agricole ; au contraire se pose un problème de main-d'œuvre tout à fait caractéristique.

Les colons, guidés par les conseils du gouvernement, s'orientent vers la production des pommes de terre de semence, des patates douces, du coton et du lin à graines oléagineuses, du maïs et du soja, des haricots, du chanvre et du sisal, principalement sur les terres mises récemment en valeur par l'irrigation, mais aussi en cultures intercalaires entre les vignes.

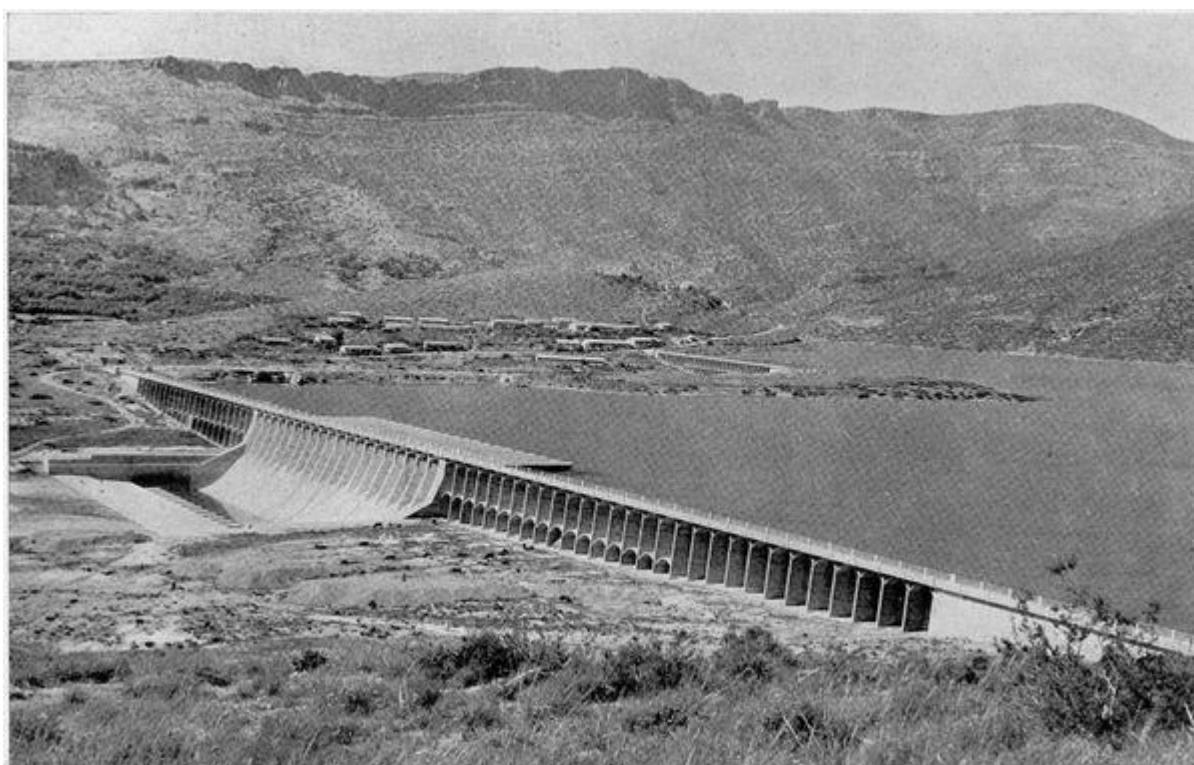
L'Algérie entend achever son programme hydraulique agricole. Mais les méthodes évoluent. Les ingénieurs algériens mobilisés en Tunisie ont observé sur place l'œuvre réalisée jadis par les Romains, et ont su en tirer un enseignement. Les difficultés de ravitaillement en fer et en ciment et l'urgence de résorber le chômage ont décidé à tenter l'essai de procédés rajeunis de l'antiquité pour régulariser le lit supérieur de certains oueds de montagnes : en brisant le flot par de légers

barrages de fascines, cailloux et terre, les eaux de crue se décantent et déposent leurs alluvions précieuses qui menaçaient d'étouffer les cultures des plaines. Les banquettes de terre végétale ainsi constituées et fixées par des plantations d'arbres et d'arbustes appropriés seront livrées à la culture des fellahs. Si la tentative est couronnée de succès, comme tout le fait prévoir, une transformation du paysage est en puissance. Les flancs ravinés, dénudés, sans sol végétal, vont se parer d'une végétation qui cèdera bientôt la place aux cultures indigènes. Cette œuvre de longue haleine fait appel, non seulement aux techniciens de l'irrigation, mais aussi à ceux de la sylviculture et de l'éducation agricole des fellahs.



Depuis les expériences tentées dans le bassin du HAMIZ, dans le département d'Alger, et dans celui de l'oued MELLAH, au Sud-est de PERREGAUX, dans le département d'Oran, l'administration algérienne a décidé d'étendre à l'Algérie toute entière « la restauration des sols ».

La crise actuelle a stimulé l'exploitation des bassins houillers de KENADZA - COLOMB-BECHAR dans le Sud oranais, reconnus en 1907 et exploités dès 1917. La production, qui atteignit en 1934 un premier maximum de 43.000 tonnes, a dépassé 50.000 en 1940 et devait atteindre, d'après les prévisions, 72.000 t en 1941. L'avenir verra l'exploitation du bassin SFAÏA-ABDALA dans la basse vallée du GUIR, bon charbon pour machines à vapeur et usines à gaz. La mise en service du tronçon de la voie normale BOU ARFA – KENADZA doit mettre le bassin houiller exploité à 548 km du port de NEMOURS, soit une économie de 200 Km sur le trajet actuel KENADZA – PERREGAUX – ARZEW – ORAN.



Barrage de BENI BAHDEL

En attendant, il a fallu faire appel en Algérie comme en Tunisie à l'alfa comme carburant de complément dans les chemins de fer et les centrales électriques ; ce qui a permis de maintenir l'exploitation de l'alfa, ressource importante pour les indigènes des Hauts Plateaux, alors que l'exportation était arrêtée.

L'alimentation en eau non calcaire va être assurée en Oranie, où elle laissait particulièrement à désirer, par les travaux d'adduction d'eau du barrage des BENI BADHEL sur la TAFNA, comportant la construction d'un aqueduc souterrain de 11 400 km de longueur et d'une conduite d'amenée de 163 Km. On compte faire face en même temps à l'irrigation régionale

dans la plaine de MARNIA et fournir 60.000 m³ d'eau potable à la ville d'ORAN, plus 22.000 pour les centres voisins, dont 12.000 pour le port seul de MERS-EL-KEBIR. En outre, deux usines hydroélectriques fourniront près de 10.000 Kw de puissance.

Nombre de produits importés de la métropole – notamment des denrées alimentaires – étaient transformées à partir de matières premières exotiques, principalement par les usines de la région marseillaise. Les besoins accrus de la métropole, les intempéries de l'hiver 1939-1940, le ralentissement des transports maritimes pendant la guerre et depuis l'armistice, le blocus anglais ont entraîné une suspension presque complète des exportations métropolitaines vers l'Algérie, qui a dû s'efforcer de faire face à cette situation nouvelle en perfectionnant son équipement industriel. Si le manque de houille a obligé à abandonner les fonderies naissantes pourtant susceptibles d'être alimentées en minerais locaux, des huileries et des savonneries ont pu être créées, malgré la nature trop souvent calcaire et chlorurée des eaux, ainsi que des établissements de régénération d'huile lourde, des usines de sucre de raisin, des usines de conserves de fruits, légumes et viandes, des fabriques de succédanés de café, etc...

Après le décret ministériel de janvier 1940, sur l'extension de l'équipement électrique de l'Algérie, on enregistre en octobre 1940 la concession des usines hydroélectriques d'Oued FODDA, du GHRIB, de PONTEBA et de BAKHADDA, puis celle d'une ligne de transport électrique de 90.000 volts d'ALGER à ORAN, passant par AFFREVILLE, OUED FODDA, RELIZANE.

A défaut d'une voie ferrée transsaharienne, l'Algérie, poussée par le besoin de rétablir, voire d'intensifier ses relations commerciales avec l'Afrique Occidentale Française, a été amenée à développer la liaison automobile. Actuellement, il faut compter un minimum de dix jours du NIGER à ALGER, quand les conditions atmosphériques permettent l'utilisation rationnelle des pistes. Ce temps pourrait être réduit à 24 heures par l'avion. Sa mobilité lui permet d'aller chercher la marchandise là où elle est produite pour la conduire dans les centres mêmes de consommation. Une société de transports commerciaux aériens a établi récemment des tarifs de l'ordre de 6.000 francs la tonne.

En même temps, on a étudié la possibilité de transports transsahariens ainsi conçus : de CONAKRY à KOUROUSSA par fer, de KOUROUSSA à GAO par camion à gazogène, de GAO à COLOMB-BECHAR par camion, soit à l'essence, soit à gazogène, suivant les possibilités. Ces 8.000 Km seraient parcourus par une caravane d'un camion ravitailleur et de trois porteurs. Le prix de revient (dépenses et amortissement du matériel) s'élèverait à près de 5.000 francs la tonne. GAO peut transiter par messageries fluviales avec le SOUDAN, NIAMEY dessert tout le NIGER occidental vers l'océan Atlantique, ZINDER le NIGER oriental via le TCHAD.



Ce serait, pour l'Algérie, la possibilité de recevoir non seulement du café, du cacao, des graisses animales et végétales, du beurre fondu, mais aussi du beurre de karité, des laines, des piments, de la gomme, des cordes de sisal, des noix de kola, des produits de droguerie végétale, du poivre, du caoutchouc, du miel. Malheureusement, elle a peu à offrir en sens contraire jusqu'au moment où son industrialisation lui permettra de travailler les matières premières fournies par l'Afrique Occidentale Française.

Conclusion :

L'économie algérienne a subi, depuis plus d'un siècle, l'évolution normale d'un pays neuf : développement de la monoculture intensive, soit des céréales, soit de la vigne, recul de la steppe devant les labours préparatoires (*dry farming*) et l'irrigation. Elle se poursuit sous nos yeux par l'établissement de la polyculture, et, dans un avenir prochain, nous assisterons à la transformation industrielle, sur place, des matières premières, à l'industrialisation de l'élevage, à l'accession du fellah aux méthodes culturales européennes, adaptées à son genre de vie et aux conditions naturelles locales. On peut estimer que le stade colonial est révolu ; la période de grandes expériences agricoles s'achève, l'Algérie naît à l'état de région économique

constituée. A ce moment, toute erreur dans la recherche de son équilibre serait néfaste à sa stabilité économique et politique. Son état actuel, ses possibilités physiques, ses produits et la majorité des problèmes qui s'y posent la rapprochent de la Californie, à laquelle on l'a souvent comparée. Mais son originalité est dans sa politique indigène.

La crise a stimulé les énergies latentes et un potentiel économique puissant s'est révélé capable de briser les lenteurs administratives, en permettant d'élever le niveau de vie des indigènes – surtout paysans et éleveurs – et d'utiliser les énergies des réfugiés métropolitains.

L'Algérie s'affirme comme la vraie réussite de la France colonisatrice.

4/ Jihadistes de tous les pays...



[Les étrangers sont plus de 12 000 à avoir rejoint les islamistes radicaux. © Sameh Rahmi/AFP]

En trois ans, au moins 12 000 étrangers, originaires de 81 États, ont rejoint les rangs des islamistes radicaux. Radiographie de la nouvelle internationale des fous d'Allah.

Connaissez-vous Jihad John ? Le 19 août, sous sa cagoule noire de bourreau, "Jihad John" expliquait au monde entier les raisons pour lesquelles il allait décapiter le journaliste américain James Foley, à genoux devant lui en plein désert. Deux semaines plus tard, même mise en scène soignée, mêmes injonctions à l'arrogante Amérique, le bourreau médiatique de l'État islamique exécutait Steven Sotloff, compatriote et confrère de Foley.

Son surnom, il l'a hérité de son accent très british, de l'ouest londonien disent les experts. À la fin de la dernière vidéo, un autre otage apparaît, David Haines, un Britannique menacé du même sort.

Jihad John n'est sans doute pas celui que l'on a d'abord soupçonné, Abdel Majed Abdel Bary, un rappeur londonien de 23 ans qui a délaissé les feux de la rampe pour ceux du jihad en 2013 et qui s'affichait fièrement sur Twitter, en août, brandissant la tête coupée d'un soldat syrien. Mais comme lui, l'assassin de Foley et de Sotloff fait partie de ces quelque 500 citoyens britanniques qui, selon leur gouvernement, ont fait le pèlerinage en barbarie pour rejoindre l'un des groupes d'islamistes ultraradicaux qui veulent imposer au Levant leur conception de la loi coranique...

Cliquez SVP sur ce lien si + : <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2800p042.xml0/islamisme-terrorisme-jihad-europe-terrorisme-jihadistes-de-tous-les-pays.html>

5/ Un nouveau téléphérique à BOUZAREAH....

<http://www.algerie-focus.com/blog/2014/09/un-nouveau-telepherique-a-bouzareah-pour-fluidifier-alger/>

Le téléphérique reliant les communes de Oued Koriche et Bouzaréah, à Alger, d'une longueur de 3 km, a été mis en service lundi C'est le ministre des Transports, Amar Ghoul, lui-même, accompagné du Wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, qui a procédé à son inauguration, indique l'agence officielle.

Doté de 57 cabines d'une capacité de 10 à 15 personnes, ce téléphérique fonctionnera tous les jours de 6 h du matin à 19 h. Le prix du ticket est de 30 dinars. C'est l'Etusa (Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger) qui est chargé de son exploitation. L'entreprise gère déjà le tramway d'Alger. Selon des indications de l'Etusa, le téléphérique en question pourra transporter 2400 personnes par heure. La durée du voyage d'Oued Koriche à Bouzaréah sera de 12 minutes. Ce nouveau moyen de transport fera certainement plaisir aux habitants de ces quartiers.



Les autorités consentent à des efforts pour régler le problème du transport dans la capitale et dans les plus grandes autres villes du pays. Cet été, un ferry pour le transport maritime, entre le port D'El Djamila (ex La Madrague), à Ain Benian (16 km à l'Ouest d'Alger) et celui de la Pêcherie, a été lancé. Celui-ci a été l'attraction de cette saison estivale. La ruée vers ce ferry n'a pas baissé même avec la rentrée scolaire. Le but est de désengorger un tant soit peu les routes d'Alger. La capitale dispose déjà de quatre téléphériques, dont certains sont en réfection. Il s'agit de ceux d'El Madania et Jardin d'Essai (Belouizdad), Palais de la Culture et Notre Dame d'Afrique (Bologhine). Deux autres téléphériques devront être réalisés dans la capitale. Le premier reliera la Place du 1er Mai à El Mouradia (distance 1200 mètres) et le second Tafourah à El Biar (distance 1 600 mètres).

6/ Algérie - France : toujours les moines de Tibhirine

<http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2801p006.xml5/algerie-france-justice-francaise-marc-trevidic-tibhirine-algerie-france-toujours-les-moines-de-tibhirine.html>

Autorisé à se rendre en Algérie les 12 et 13 octobre pour enquêter sur l'assassinat des moines de Tibhirine en 1994, le juge français Marc Trévidic ne pourra cependant pas travailler comme il l'entend.

Les autorités algériennes **ont mis leur veto** à la requête de Marc Trévidic, le juge du pôle antiterroriste du tribunal de Paris chargé de l'enquête sur l'enlèvement et l'assassinat des sept moines de Tibhirine (en 1996) qui souhaitait auditionner une vingtaine de personnes parmi lesquelles plusieurs terroristes repentis.

Ces témoins seront interrogés par un magistrat algérien, qui transmettra ensuite les PV à son homologue français. Or "à ce jour, M. Trévidic n'a pas reçu le moindre PV", déplore une source proche du dossier. Autre point de désaccord : l'exhumation et l'autopsie des têtes des religieux enterrés dans le monastère de Médéa.



[Le juge antiterroriste français Marc Trévidic. © Fred Dufour/AFP]

Le juge parisien sera certes accompagné de quatre experts français lors de son voyage en Algérie, les 12 et 13 octobre, mais ce sont des médecins locaux qui procéderont aux expertises médico-légales.

NDLR : Si vous avez encore un doute quant à la volonté des dirigeants algériens d'aboutir... il faudra encore attendre. C'est ce que nous faisons depuis le 19 mars 1962 !



NDLR : Je ne partage pas l'admiration des journalistes cités. Voici mon avis sur son action face à la guerre d'Algérie.
Maurice Faivre

D'origine russe, analyste stratégique de l'Union soviétique à la *Rand Corporation*, Constantin MELNIK est appelé en avril 1959 par Michel Debré, en vue de cordonner à son cabinet les affaires de renseignement. Remercié en avril 1962, l'auteur fait un nouveau passage à la Rand, puis publie de 1988 à 2000 des essais et des romans qui se réfèrent à son expérience de Matignon. Il y revient en 2010.

La réalité n'étant pas toujours facile à déchiffrer dans ses écrits, deux historiens s'efforcent de faire un nouvel inventaire, d'où il ressort que si *le renseignement relève de l'art de gouverner*, le Premier ministre, *chargé de l'action*, n'en domine pas tous les rouages et ne réussit pas la centralisation. Le SDECE n'est contrôlé ni par l'exécutif, ni par le législatif. Quant au général de Gaulle, *chargé de la parole*, il considère les Services secrets comme des *instruments de la violence d'Etat, vulgaires et subalternes* ; son *génie médiatique* ne l'empêche pas, par ignorance, de commettre des erreurs, telles que des *contacts suicidaires* dans l'affaire si Salah ; *il ne comprenait rien au renseignement moderne* (sic). C'est en fait Foccard qui deus ex machina, oriente l'action contre les trafiquants d'armes et coordonne le renseignement sur l'Afrique.

Quel est le rôle de MELNIK dans ce désordre ? Au milieu de réflexions stratégiques et morales, sur les *dérapages inacceptables* du service Action et des camps d'internement, sur *la république bananière des barons* du gaullisme, sur la mythologie de la Main rouge, sur le pouvoir qui corrompt, sur *les parachutistes exaltés et l'armée mise hors jeu* lors des barricades, il révèle un certain nombre d'anecdotes et d'événements dont il fut témoin : - l'effolement du Cabinet au moment du putsch – les appels de Malraux à *bombarder Alger*, et de Sanguinetti à *flinguer d'abord* – les clivages du Cabinet entre libéraux et ultras – l'incompatibilité entre les diplomates et le renseignement – le financement à perte du journal *Candida* - la restitution d'une cargaison d'armes à la Tunisie - l'aveu de Mourad Oussedik sur le *coup mortel* porté au FLN par les harkis de Paris - la répression de la manifestation FLN du 17 octobre 1961, *acte de guerre* ordonnée au plus haut niveau de l'Etat – la bombe du SDECE qui éclate au quai d'Orsay en janvier 1962. Il évoque également les orientations du plan de recherche gaullien de juillet 1958.

Intime collaborateur de Michel Debré (avec lequel il rompt pour épouser sa secrétaire), considéré par certains médias comme un *vice-premier ministre ou un Commandant en chef* (sic), MELNIK apparaît avant tout comme une *courroie de transmission* entre le Premier ministre, le général Grossin du SDECE et le Préfet Verdier chef de la Sûreté. Ses principales initiatives concernent la centralisation des écoutes (GCR), l'orientation des RG vers les extrémistes de gauche et de droite, la désignation du préfet Hacq pour la mission C, et l'ouverture de négociations confiée à Loquin en novembre 1960. En fait il ignore que des contacts ont été établis par Barakrok¹ en septembre 1958, sous le contrôle d'Edmond Michelet.

C'est le colonel Mathon qui suit la situation en Algérie. MELNIK n'intervient pas dans la mise sur pied de la Force de police auxiliaire et des SAT à Paris, dans les rapports avec la Commission de Sauvegarde des libertés, dans les entretiens de Médéa avec Si Salah, dans l'orientation des Services (CCI et DST) en Algérie. *Intelligent et retors* selon Foccard, il semble manquer de discrétion avec le journaliste Jean Cau. Il aurait souhaité que l'on négocie² dès 1958 avec le GPRA, et préconise l'engagement de l'armée contre l'OAS à Alger. Il prend pour argent comptant la surestimation des pertes de Sétif, de Madagascar, du 17 octobre 1961, et du total de la guerre d'Algérie. Enfin il ne fait pas la différence entre la recherche d'un renseignement partiel, assurée par les Services secrets, et la synthèse de toutes les sources qui est confiée au Centre d'exploitation du SGDN, qu'il semble ignorer.

¹ M. Faivre. *Les archives inédites de la politique algérienne*. L'Harmattan, 2000, p.99 et 326.

² Il proposera aux Américains de négocier avec Ho Chi Minh, solution rejetée par la Rand.

8/ À Halluin, plus de 20 voitures brûlées en deux semaines

Excédé, le maire de cette petite commune du Nord a écrit à François Hollande pour réclamer des renforts policiers. Ses administrés seraient prêts à se faire justice eux-mêmes.

«Ce qui se passe dans les rues de ma ville n'est rien d'autre qu'un début de guérilla urbaine. Bientôt, si vous ne faites rien, c'est l'état d'urgence que vous serez contraint de décréter». Ces mots sont ceux de Gustave Dassonville, le maire UMP d'Halluin. Dans un courrier de deux pages adressé lundi à François Hollande, il exprime sa colère face aux incendies de véhicules qui se multiplient depuis la fin du mois d'août. Dans cette commune du Nord de 20.000 habitants, proche de Lille et réputée tranquille, 21 voitures ont brûlé ces deux dernières semaines. Toutes dans le quartier de la Rouge Porte. Dans la seule nuit de samedi à dimanche, ce sont sept voitures qui sont parties en fumée.



«On se serait cru à Beyrouth dans les années 1980»...

Cliquez SVP sur ce lien si + : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/09/16/01016-20140916ARTFIG00294--halluin-21-voitures-brulees-en-deux-semaines.php>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO

